



L'AJOUT Municipal

Quand l'hiver est vraiment... hivernal!



Photo: Archives

DANS CE NUMÉRO :

- ▶ *On se souvient d'Yvon Lessard*
- ▶ *On revient sur le défilé de Noël*
- ▶ *Une artiste d'envergure internationale*
- ▶ *Et bien d'autres sujets...*

Rouleau à neige qui servait à déblayer le chemin en durcissant la neige lors des tempêtes en hiver.

Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saint-paulin.ca

www.saint-paulin.ca



Nous vous rappelons
**l'interdiction de stationner un
 véhicule sur un chemin public
 entre 23 h et 7 h,**
 sur tout le territoire de la
 Municipalité.
 Cette interdiction est **en vigueur
 jusqu'au 1er avril 2019
 inclusivement.**



SOMMAIRE

Au revoir M. Lessard.....	p. 3
Rappel concernant le déneigement.....	p. 4
De la suite dans les idées.....	p. 5
La Fabrique de Rêves.....	p. 8
En avant la musique !.....	p. 11
Lucas Bellemare-Paquin.....	p. 12
Prévention des incendies.....	p. 14
Les oiseaux de ma cour.....	p. 16
La chronique animale de Sylvie.....	p. 18
Les séances de notre Conseil municipal.....	p. 19
Sûreté du Québec.....	p. 27
Club FADOQ <i>Joie de Vivre</i> de Saint-Paulin.....	p. 28
Maison de Jeunes « Au bout du Monde ».....	p. 30
La page des capsules ponctuelles.....	p. 33
Calendrier des collectes.....	p. 34



CONSEIL MUNICIPAL
 PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

Mercredi, le 6 mars 2019

Mercredi, le 3 avril 2019

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond
 Les séances ordinaires débutent à 20 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-PAULIN

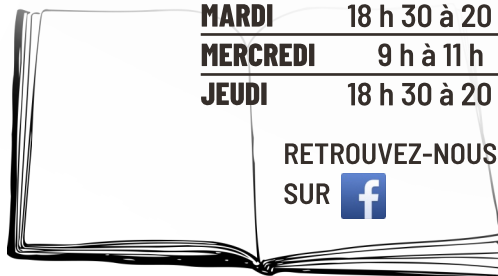
HEURES D'OUVERTURE

MARDI 18 h 30 à 20 h

MERCREDI 9 h à 11 h

JEUDI 18 h 30 à 20 h

RETROUVEZ-NOUS



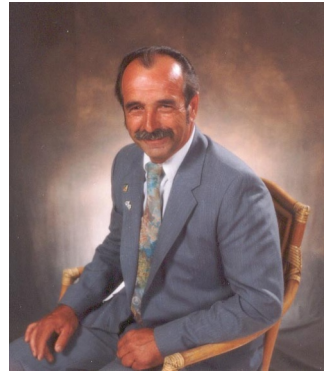
L'AJOUT Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
 Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin
Municipal PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :
 25 MARS 2019

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.

AU REVOIR M. LESSARD

Nous soulignons ici le décès de monsieur Yvon Lessard qui est survenu le 20 décembre dernier. Plusieurs sont déjà au courant; la nouvelle en elle-même a déjà eu une longue portée puisque M. Lessard était bien connu au sein de toute la communauté saint-paulinoise.

Et avec raison puisqu'il a occupé en continu un poste de conseiller municipal pendant 27 ans. Rappelons que c'est en novembre 1976 qu'il s'était fait élire pour la première fois. C'était au siège # 1 de l'ancien conseil municipal du Canton de Hunterstown. Le fonctionnement des élections municipales était différent à l'époque. C'est ainsi qu'en 1985, sans pour autant devoir libérer son siège de conseiller, il avait tenté de se faire élire au poste de maire de cette ancienne municipalité, perdant par seulement quelques voix.



M. Lessard, il y a environ une vingtaine d'années alors qu'il était conseiller municipal



Photo: maisonstlouis.ca

Suite à la fusion municipale de 1988, il avait poursuivi son implication politique en se retrouvant à siéger sur le premier conseil municipal élu de la nouvelle Municipalité de Saint-Paulin. Il a occupé le siège # 6 jusqu'à l'élection de novembre 2003. Entre les nombreux dossiers auxquels il aura touché, on évoquera particulièrement l'état des voies de circulation sur le territoire et la longue période pendant laquelle il a représenté la Municipalité sur le conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Saint-Paulin*; il a même occupé la présidence de cet organisme paramunicipal. On se souviendra aussi de sa grande disponibilité et de son souci de la vie en communauté. Dans cet ordre d'idées, mettons en évidence les nombreux services rendus dans le secteur du «poste» comme, par exemple, le déneigement de certaines sections de chemin et le fauchage correspondant de fossés l'été venu. Cela ne relevait pas vraiment de ses fonctions de conseiller; d'autant plus qu'il n'a jamais rien demandé comme compensation en échange. Autres temps, autres mœurs...

En plus de l'ensemble de sa parenté, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits enfants, il a naturellement laissé dans le deuil son épouse Yvonne et ses enfants : Mario, Maryse, Sonia, Stéphane et Éric. Le flambeau de son héritage brille toujours au sein du Conseil municipal puisque que son fils Mario occupe lui aussi en continu, depuis novembre 2005, le même siège # 6. .



Saint-Paulin
*2^e municipalité plus
attentive aux personnes*

RAPPEL CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

Avec la neige qui s'accumule, il est important de prendre en considération les points suivants :

- ne laissez pas vos entrées, perrons ou autres être obstrués par la neige - en cas d'urgence l'accès à votre résidence doit être facile;
- il est strictement interdit, sans autorisation de la Municipalité, de pousser la neige de l'autre côté de la rue face à votre résidence, ou bien de la transporter ailleurs;
- la collecte des ordures et des matières recyclables peut s'avérer difficile lors des accumulations de neige - considérez dégager vos bacs et vos sacs en de pareilles circonstances;
- il est demandé aux citoyens concernés de ne pas procéder à l'installation de quels dispositifs que se soient visant à empêcher le tracteur municipal qui élargit les chemins de souffler la neige sur leur terrain.

Commençons par adresser nos énergiques **félicitations** à l'équipe féminine bantam AA des *Rafales de la Mauricie*. Elles ont remporté les grands honneurs de leur catégorie lors de la 23e édition du *Tournoi provincial Hockey féminin Laval* tenu entre le 13 et le 16 décembre derniers. À pareille date l'an dernier, dans ces pages, nous avons présenté cette véritable famille sportive non sans mettre l'emphase sur les joueuses de chez nous : **Rosemary St-Yves** et **Aryelle Gendron**. «Good job» les filles !

Et cela ne s'arrête pas là ! En effet, le 16 janvier dernier a été dévoilée la composition de l'équipe féminine de hockey qui représentera la Mauricie lors de de la *54e Finale des Jeux du Québec*. Devinez quoi ? Assurément qu'**Aryelle** et **Rosemary** ont été **sélectionnées sur l'équipe** ! Et c'est sans oublier **André Gendron** qui, lui aussi, sera de la partie en tant qu'assistant-entraîneur de l'équipe. La Municipalité de Saint-Paulin sera donc très bien représentée lors de l'événement qui se déroulera, cet hiver, à Québec du 6 au 9 mars prochains.

DE LA SUITE DANS LES IDÉES...



Photo: facebook.com

Toujours dans le domaine du hockey, volet masculin cette fois-ci, un autre citoyen de Saint-Paulin représentera la Mauricie lors de cette même *Finale des Jeux du Québec* : **Gabriel Chapdelaine**.

En effet, le jeune attaquant, qui en est à sa première saison pour l'équipe du *Séminaire St-Joseph - M16*, a été sélectionné au sein de la délégation régionale en hockey sur glace. Ainsi, grâce à ses belles performances, Gabriel contribuera certainement, à son tour, à représenter avantageusement notre coin de pays sur la scène nationale. Continuons donc à suivre son développement qui s'avère prometteur !



Photo: cmi.lhps.ca



En second lieu, penchons-nous sur l'encadrement de la circulation des véhicules tout-terrain qui continue de se développer sur les routes du territoire de Saint-Paulin. En effet, lors de la séance extraordinaire du 23 décembre 2018 du Conseil municipal, **un nouveau règlement a été adopté pour élargir la zone où la circulation de ces engins est déjà autorisée**. Globalement, un parcours permettant d'accéder au centre du village sera éventuellement possible.

Le futur est utilisé ici, et c'est important : bien que le règlement ait été adopté, il n'est pas encore en vigueur ! En effet, pour des raisons de sécurité, les panneaux de signalisation routière nécessaires doivent être installés avant qu'il ne soit effectif. Donc, pour l'instant, il est permis de circuler en VTT uniquement où le règlement précédent le permet; les nouveaux tronçons visés ne sont pas encore accessibles. Surveillez bien la publication des avis publics pour connaître le moment où le nouveau règlement entrera en vigueur.

Tournons-nous maintenant vers le cheerleading. À pareille date l'an dernier, était évoqué tout le sérieux qu'**Angélika Blais** dévoue à cette discipline par équipe qui gagne de plus en plus de popularité au Québec.

Et voici les résultats plus que satisfaisants qui s'accumulent ! Dernier podium en date : lors du *Championnat Régional* qui s'est tenu au Palais des Congrès de Québec au cours de la fin de semaine des 26 et 27 janvier derniers. En effet, l'équipe **TR Beast**, dont elle fait partie, a remporté les grands honneurs en se classant en première position face à toutes les équipes de la même catégorie. **Un bravo bien senti !**



Photo: facebook.com



Comme pour le pelletage à répétition, le déneigement des chemins d'hiver demeure un sujet pour lequel l'insatisfaction se fait entendre rapidement. Si la perfection est inatteignable en ce domaine comme en d'autres, notamment lorsqu'il s'agit de la poudre sans cesse à plein temps, force est d'admettre que nous sommes plutôt bien servis à Saint-Paulin. Il suffit parfois à peine de sortir du territoire pour trouver des chemins où c'est beaucoup plus hasardeux de s'engager.

Incidemment, lors de la parole au public au cours d'une séance récente du Conseil municipal, M. Michel Pauzé - un résident du secteur du Lac-Bergeron -, a tenu à féliciter l'entrepreneur sous contrat avec la Municipalité pour les chemins d'hiver - **Les Entreprises Brodeur & Lessard** -, car il trouve que le travail est très bien fait.

Dans un autre ordre d'idées, le mois de décembre a souri à deux membres de notre brigade du Service de sécurité incendie de Saint-Paulin.



Photos : facebook.com

Pierre-Marc Côté s'est vu remettre, des mains respectives du capitaine Denis Savard et du chef Luc Picotte (dans l'ordre habituel sur la photo), un écusson reconnaissant ses 8 années de service au sein de notre brigade. **Félicitations et espérons encore de belles années à venir !**



De son côté, **Antoine Bélanger** a complété avec succès le programme collégial en *Sécurité incendie*, ce qui lui a valu d'obtenir son diplôme. Ce «bout de papier» lui permettra assurément d'aller plus loin dans sa carrière de pompier. **Bravo !**

Et finalement, voici un exemple de détermination. Sur sa page Facebook, le *Centre national en électrochimie et en technologie environnementales* a annoncé fièrement l'embauche d'un nouveau talent, soit **Jimmy Guillemette** de Saint-Paulin. Il est le fils de Nicole Plante et Luc Guillemette.

En 2018, après avoir fait preuve de persévérance, Jimmy a complété avec succès le programme collégial de *Technique en chimie analytique* offert au Collège Shawinigan. **Toutes nos félicitations lui sont adressées !**



Photo: facebook.com

La Fabrique de Rêves

Le 9 décembre dernier, dans l'enthousiasme général et des conditions météorologiques plus froides qu'envisagées, s'est tenue la première édition du défilé de Noël, La Fabrique de Rêves. L'événement chapeauté par l'O.T.J. St-Paulin inc., a été principalement organisé par la présidente, madame Nancy Morin.



Photo : Gabriel Lessard



Photo: facebook.com



Photo: facebook.com



Alors que déambulaient nombre de chars, chevaux, carrioles, camions, tracteurs et autres, les légers flocons qui s'étaient invités à la fête ont su y apporter leur petite touche de magie circonstancielle. Tout un chacun a pu apprécier et applaudir l'ensemble des participants ayant pris part à la parade : tantôt des organismes, tantôt des entrepreneurs, certains de Saint-Paulin, d'autres de notre région.



Photo : Gabriel Lessard



Photo: facebook.com



Photo : Gabriel Lessard



Événement Municipal - Vol. 28 No. 4 | Février / Mars 2019

L'événement a connu un réel succès, si bien que les préparatifs d'organisation d'une deuxième édition sont déjà bien entamés; certains élaborent dès maintenant le concept que présentera leur char pour cette prochaine édition ! C'est donc dire si le projet est porteur; un rendez-vous qu'il ne faudra vraiment pas manquer... .

RENCONTRE D'AUTEURE

AVEC

SARAH BARBIEUX

une auteure internationale à St-Paulin

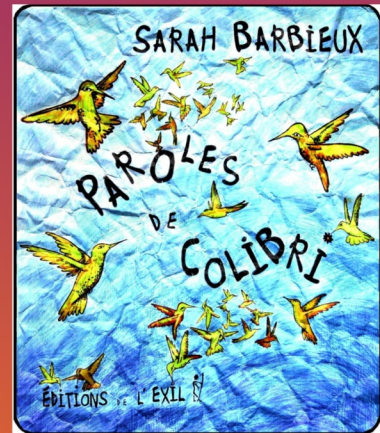
Vendredi **22 mars** 2019

de 18h à 20h

au **BOIS CAFÉ**

2950, rue Lafèche

St-Paulin



Venez découvrir des histoires, du vécu et un parcours unique!
Lectures, chansons et séance de signatures. Entrée gratuite!

EN AVANT

LA MUSIQUE !



Photo: musiccentre.ca

Saviez-vous que dans notre coin de pays, sur le chemin des Allumettes, réside une artiste d'envergure d'internationale? Membre de notre communauté, madame Katia Makdissi-Warren est une citoyenne du monde qui se distingue par son talent compositrice de musique, de directrice artistique et musicale, et même comme cheffe d'orchestre. Jouissant d'une réputation

plus qu'enviable auprès de ses pairs, ses œuvres sont interprétées par des orchestres de renom à travers le monde et lui ont valu d'être mise en nomination à de nombreuses reprises, remportant au passage des prix prestigieux.

Le style de ses œuvres est multiforme et contemporain. Il s'alimente autant des ingrédients propres aux ambiances aériennes que du mélange éclectique des genres, allant jusqu'à incorporer des éléments tribaux. Dans cet ordre d'idées, il ne faut pas passer sous le silence qu'elle est la fondatrice et la directrice artistique de l'ensemble musical **OktoEcho** (www.oktoecho.com). Cette entité musicale se spécialise dans la rencontre des traditions issues du Moyen-Orient, de la culture juive, de notre monde occidental, et de celles des Premières Nations. Il faut souligner que son approche reflète le principe selon lequel on finit par mieux se connaître soi-même en partageant avec les autres.

Récemment, la reconnaissance dont on faisait état plus haut a été célébrée à nouveau lors du **Gala des Prix Opus 22**, tenu le dimanche 3 février 2019 à Montréal. En effet, l'ensemble OktoEcho a remporté le prix remis par le Conseil québécois de la musique dans la catégorie « Musiques du monde et musique traditionnelle québécoise » grâce à son album **Saimaniq**;

Ayant étudié auprès des plus grands, dont le compositeur Ennio Morricone, madame Makdissi-Warren a parfait son art au point de susciter de multiples demandes. C'est ainsi qu'elle s'est mise à collaborer avec plusieurs compagnies musicales, troupes de théâtre, chorégraphes et cinéastes de documentaires. Soulignons qu'elle a notamment composé la musique accompagnant les espaces multimédias au sein du Burj Khalifa, le plus haut gratte-ciel au monde situé à Dubaï aux Émirats Arabes Unis, et la trame sonore pour le Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg, au Manitoba.

Nous ne pouvons qu'être ravis de la voir faire partie de notre communauté et, qu'en quelque part, Saint-Paulin puisse contribuer à son inspiration. .

Levée de fonds pour **LUCAS-BELLEMARE PAQUIN** de Saint-Paulin
qui participera aux **Championnats du Monde ITF de taekwondo**
à Inzell, en Allemagne, avril 2019

SOIRÉE-BÉNÉFICE

Les Cousins Branchaud

Lors de la soirée du samedi 19 janvier dernier, la Grande Salle du Centre multiservice Réal-U.-Guimond était comble à quelques places près. C'est que les billets pour assister au spectacle du groupe **Les Cousins Branchaud** se sont presque tous envolés; quelques rares places ont trouvé preneur à la porte tant l'activité a été courue. La généreuse et chaleureuse performance du groupe s'inscrivait dans le cadre d'une soirée-bénéfice au profit de l'athlète **Lucas Bellemare-Paquin**.



Puisque l'activité a été un succès, ce sont déjà de précieuses sommes nécessaires au taekwondoïste saint-paulinois qui ont pu être amassées. Il faut comprendre que depuis quelques années déjà, en vertu de son haut niveau de compétition, il participe à des championnats internationaux. Par le fait même, il doit se rendre à l'extérieur du pays de plus en plus fréquemment. En avril 2019, c'est à Inzell, en Allemagne, qu'on le retrouvera, prenant part aux *Championnats du Monde ITF* de taekwondo.

Après cette étape majeure, bien sûr viendront d'autres dépenses, à l'instar de tous les autres athlètes performants qui s'illustrent sur la scène internationale. Ce qui, espérons-le, pourrait donner lieu à d'autres activités-bénéfice, pour le plus grand plaisir de tout un chacun. La Municipalité de Saint-Paulin est vraiment choyée de pouvoir compter sur un ambassadeur comme lui !



AS-TU ENVIE DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE ?

CAMP DE JOUR

ANIMATEUR / ANIMATRICE EN CHEF RECHERCHÉ(E)

L'O.T.J. St-Paulin inc. est présentement à la recherche d'une personne adulte, passionnée par le développement positif de notre jeunesse, afin de prendre en charge un emploi pour la coordination de l'animation et des activités offertes lors du **camp de jour de l'été 2019**

Ça t'intéresse ? Tu veux plus d'information ?

Viens nous voir au bureau municipal ou appelle-nous au 819 268-2026



PRÉVENTION DES INCENDIES

RAPPEL

Les membres de la brigade du Service de sécurité incendie effectuent des visites, par groupes de deux pompiers à la fois, dans les résidences du territoire de la Municipalité et ce, dans le but de faire de la prévention. Depuis que des actions de prévention sont posées par le Service, le nombre d'interventions a diminué.

En prévision de leur passage, chacun devrait vérifier les éléments qui suivent afin d'éviter les visites supplémentaires inutiles :

- À chaque étage (incluant le sous-sol ou le vide sanitaire), il doit y avoir un détecteur de fumée fonctionnel, âgé de moins de 10 ans;
- S'il y a un garage attenant à votre résidence, il est obligatoire d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone et s'il y a aussi une porte communicante, celle-ci doit être munie d'un mécanisme de fermeture automatique;
- Les panneaux électriques doivent être accessibles en tout temps et dégagés en façade d'au moins un mètre;
- Les conduits d'évacuation des sècheuses à linge doivent être incombustibles (p.ex. en aluminium);
- Les bouteilles de propane de 20 livres et plus doivent être entreposées à l'extérieur en tout temps;
- Le ramonage des cheminées doit être fait au moins une fois l'an;
- Si vous chauffez au bois, vous devez avoir un extincteur portatif ABC de 5 livres et un avertisseur de monoxyde de carbone par bâtiment.

En 2019, les pompiers se présenteront aux résidences situées sur :

- rue Brodeur (de la rue Laflèche vers Charette)
- rue Lottinville (du 4 coins vers Charette)
- chemin de la Concession
- rang Renversy
- rang St-Charles
- chemin des Dupuis
- rang St-Louis
- rang des Douze-Terres
- route du Petit-Fief
- rang de l'Isle
- l'île Lamy

Les visites se feront les soirs de semaine ainsi que les samedis en journée

BAZAR DU 8 DÉCEMBRE 2018 DE L'ÉCOLE DES VALLONS

Tout le personnel de l'école des Vallons tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin au vif succès remporté lors du bazar du 8 décembre dernier. Nous tenons à souligner la générosité de :

- * Tigre Géant (M. Sylvain Hardy)
- * Garage Frappier (Steve Plante)
- * Boucherie 4 saisons
- * Les Marchés Tradition Croisetière
- * Salon de coiffure Illico
- * Textile Patin
- * Bijan Bijoux Amélie Jean
- * Dépanneur Sylvain Bergeron
- * Centre d'ÉquitAction
- * Casse-croûte la Fringale
- * À la vie au vert
- * Ail St-Paulin
- * Propane Michel Bernèche inc.
- * Garage A.D. Leblanc
- * Machinerie Alarie
- * Restaurant « Ent'2 tranches » Ste-Flore
- * Véronique Levasseur chocolatière
- * Les papas aux gros bras (Pascal Alarie, Pierre Guillemette, Patrick Guillemette, Mathieu Bergeron, Denis Marcouiller, Mario Gadbois)
- * Parents qui ont préparé les desserts (Claudine Daoust, Isabelle Robert, Valérie Lessard, Sarah Cardoso, Sophie St-Hilaire, Cindy Veillette)
- * Municipalité de Saint-Paulin
- * O.P.P. (parents bénévoles pour la préparation, l'aménagement et le rangement : Marie-Josée Vallières, Cathy Plante, Nadia Béland, Mélissa Croteau, Geneviève Poirier, Annie Béland, Jenny Brodeur, Marie-Pier Gauthier, Andréanne Vallières, Caroline Lemyre, Guylaine Charette, Nancy Bergeron, Nathalie Marion)
- * Parents et citoyens qui sont venus nous encourager
- * Tous ceux qui ont apporté des canettes

Tout le personnel de l'école tient à vous dire un immense MERCI pour votre participation de grande qualité!

Merci aux généreux partenaires et félicitations aux gagnants des tirages !!



SAMEDI 9 MARS 2019 À 20 H

**CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND
3051, RUE BERGERON, SAINT-PAULIN**

20 \$ DU BILLET

Événement organisé par l'**Association des pompiers de St-Paulin**

Venez vous amuser avec le groupe **Hommage Aux Aînés**
pour une belle soirée de musique traditionnelle.

Ce sera le grand retour de Martin et Michel Bordeleau dans la formation !

Pour vous procurer des billets communiquez par téléphone
au 819 691-5132 ou au 819 268-8350

**PLACES LIMITÉES
RÉSERVEZ VOS PLACES TÔT !**



Les oiseaux de ma cour

Daniel Jalbert

Photographe

Chouette Lapone



Photo: Daniel Jalbert

« RETOUR AUX ÉTUDES »

Hiver 2019

La Clé en éducation populaire

Offre ses meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Ateliers offerts :

- Révision et apprentissage des notions en français et en mathématiques à divers niveaux.
- Ateliers d'alphabétisation et de croissance personnelle;
- Mise à niveau pour la poursuite d'études secondaires;
- Préparation pour le TENS (tests d'équivalences de niveau de scolarité du 5^e secondaire). Il est reconnu par la majorité des employeurs et formations professionnelles;
- Préparation pour le TDG (test de développement général). Accepté dans plusieurs formations professionnelles.

Cours gratuits / Entrées continues

Pour les personnes âgées de 16 ans et plus de la MRC de Maskinongé
Pour information et inscription : 819 228-8071

La Clé en éducation populaire, là où apprendre c'est s'accomplir!

Accrédité par le MEES depuis 25 ans



VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
NOUS VOUS AIDONS À LE TROUVER!

SERVICES GRATUITS

Services offerts

- CV efficace
- Préparation à l'entrevue
- Exploration du marché du travail
- Accompagnement dans la recherche d'emploi
- Et bien plus!

Contactez-nous!

MRC de Maskinongé
1 844 870-3660
cremtr@cremauricie.com
www.cremauricie.com

➊ Suivez-nous sur Facebook!



O.M.H. Saint-Paulin

Logements à loyer modique disponibles pour familles et personnes âgées

Vous pouvez déposer votre demande en tout temps sans devoir attendre
qu'il y ait des logements vacants

Ghislain Lemay 819 268-5058



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988



INSCRIPTIONS DÉCLARATIONS D'IMPÔT 2018 SEULEMENT

Le service d'impôt des bénévoles du Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé vient en aide aux personnes à faibles revenus ne pouvant remplir elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Notre service s'adresse aux personnes à **faibles revenus** qu'elles soient :

Prestataires d'aide sociale, de la sécurité de la vieillesse avec supplément de revenu garanti, prestataire d'un régime de retraite, salariés, prestataire d'assurance-emploi ou étudiants (bourses d'études) et ces personnes doivent résider sur **le territoire de la MRC de Maskinongé**.

IMPORTANT

Peu importe la source de vos revenus, ils ne doivent pas dépasser :

Personne seule..... 25 000\$

Couple..... 30 000\$

Personne à charge supplémentaire 2 000\$

S'il y a un revenu d'intérêts, ce dernier ne doit pas dépasser 500\$ annuellement au total.

Pour faciliter l'accès au service, nous serons dans votre municipalité :

Sans rendez-vous, vous pouvez vous présenter pour l'inscription :

LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019

**9 h à 11 h 30: Association des aidants naturels du Bassin de Maskinongé,
2501 rue Laflèche, St-Paulin**

Les déclarations complétées seront disponibles :

LE JEUDI 28 MARS 2019

9 h à 11 h 30 : Association des aidants naturels du Bassin de Maskinongé, 2501 rue Laflèche, St-Paulin

N.B. Veuillez noter que vous ne recevrez aucun appel du responsable pour vous aviser de la date de remise.

VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 5\$ SONT EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Pour information :

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé

624, Dalcourt

Louiseville

819-228-3224

information@cabmaskinonge.org



La chronique animale de Sylvie



Par Sylvie Pelletier

PLANTES ET FLEURS

Comme nous l'avons vu dans l'article précédent, certaines choses sont toxiques pour nos animaux. Nous avons parlé de la nourriture mais certaines plantes et fleurs sont autant dangereuses. Il y a une cinquantaine de plantes et fleurs toxiques pour nos animaux...

Voici les plus dangereuses :

- le laurier rose
- l'if
- le laurier
- le rhododendron
- le muguet
- le houx
- le ficus
- la tulipe
- le gui
- le yucca
- les lilacées
- le philodendron

Vous pouvez vous informer à votre spécialiste des fleurs et plantes lors de vos achats pour en connaître le danger ou pas... Si votre animal en ingère, n'hésitez pas à communiquer avec votre vétérinaire.

Consultez aussi les sites Internet pour connaître les autres fleurs et plantes qui pourraient nuire à la santé de votre animal. Vérifiez bien vos plates-bandes et éliminez celles qui sont inscrites sur la liste.

Nous pouvons avoir de belles plates-bandes et avoir la conscience tranquille que nos animaux ne s'intoxiquent pas avec celles qui sont nuisibles... Soyons vigilants, vérifions bien ce qui est dangereux et ce qui ne l'est pas !

Préparons-nous à passer un bel été, avec nos compagnons sans se questionner sur les dangers que cette magnifique saison peut nous apporter !

L'ÉTÉ S'EN VIENT...

... ET MILLE ET UN PROJETS MIJOTENT DANS VOTRE TÊTE ?

Vous rappelez-vous que vous devez absolument obtenir tous les permis et autres autorisations avant le début des travaux sur votre propriété ?

**Demander à l'avance tous les permis nécessaires...
voilà une façon intelligente de planifier les travaux !**

(Surtout que le service vous est offert sans frais)

Contactez **M. Mario Dion**, au (819) 268-2026

Il est le technicien à l'aménagement et à l'urbanisme, chez nous à Saint-Paulin !

CONSTRUCTION REMBLAI DÉBLAI RÉNOVATION
MODIFICATION PISCINE DÉMOLITION
BANDES RIVERAINES ET PLUSIEURS AUTRES...



Les séances de notre Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 8 h 02 en présence de deux (2) personnes du public et en l'absence des conseillers Laurence Requilé et Mario Lessard.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 1er novembre et des séances d'ajournement du 12 et du 22 novembre ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder au financement et au refinancement de quatre (4) règlements d'emprunt** totalisant 3,28M \$ auprès de *Valeurs mobilières Desjardins inc.*, le plus bas soumissionnaire conforme demandant 3,1 % d'intérêt et de procéder aux écritures de concordance requises pour chaque règlement.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à adresser **une demande à Emploi Été Canada** pour l'embauche de personnel saisonnier l'été prochain.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt du Registre public des déclarations d'intérêts des élus** où aucune déclaration n'a été inscrite.
9. Il a été résolu à l'unanimité de **fermer le bureau municipal pour la période des Fêtes, entre le vendredi 21 décembre 2018, 16 h, et le 3 janvier 2019, 9 h, inclusivement.**
10. Le maire a avisé la population de la situation d'un terrain situé sur le chemin de la Robine et appartenant jadis au *Comité des jeunes de Hunterstown.*

Sécurité publique

11. Aucun dossier pour décision.
12. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Transport

13. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **transmettre la documentation requise pour toucher la subvention annoncée** pour le remplacement de ponceaux sur la rue Brodeur.

14. Il a été résolu à l'unanimité **de demander au ministère des Transports de procéder à des travaux d'amélioration de la chaussée sur la rue Lottinville, côté Ouest**, et d'envisager une diminution de la vitesse dans le périmètre urbain.
15. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Hygiène du milieu

16. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le paiement du 4e décompte progressif pour les travaux au Lac-Bergeron** au montant de 388 921,74 \$, toutes taxes incluses.
17. Il a été résolu à l'unanimité **de procéder à la mise en service du réseau du Lac-Bergeron dès la livraison de la pompe** de la station du secteur, vers le 18 décembre, laquelle devra être alimentée, en cas de panne de courant, par une génératrice de secours fournie par l'entrepreneur **tant que la génératrice permanente ne sera pas livrée et installée en février 2019**.
18. Il a été résolu à l'unanimité **de ne pas donner suite à la demande du propriétaire du 2711, rue Laflèche concernant la réfection du pavage d'une partie de sa cour** où la Municipalité détient une servitude pour les services publics d'aqueduc et d'égout. La Municipalité estime qu'il s'agit d'une intervention d'entretien régulier qui ne fait pas partie de ses obligations.
19. Il a été résolu à l'unanimité **d'élaborer un Plan d'action** pour répondre aux exigences du ministère de l'Environnement **relativement à la protection de nos sources d'eau potable** et de négocier avec lui un délai de trois (3) mois pour convenir des actions à prendre.
20. Il a été résolu à l'unanimité **de renouveler le contrat** de 1 576 \$ pour les eaux usées, et de 2 190 \$ pour l'eau potable, **du Groupe EnvironeX qui procède aux analyses de laboratoire nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau d'aqueduc et d'égout**.
21. En l'absence de la conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, le maire a informé le public :
 - que l'absence de Mme Requilé était motivée par sa participation, à titre de représentante de la Municipalité, à une réunion de la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles* à Shawinigan;
 - que l'avis reçu par la Municipalité concernant les sociétés gazières détenant des permis de prospection ou d'exploitation sur le territoire fait partie d'une procédure gouvernementale standard;
 - que la firme *Englobe*, qui a procédé aux sondages et analyses pendant la réalisation des travaux au Lac-Bergeron, a déposé son rapport qui a été transmis aux membres du Conseil;
 - que la MRC de Maskinongé a pris la décision de donner suite aux travaux requis sur la branche 4 du cours d'eau Rivière-St-Louis.

Santé et bien-être des citoyens

22. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, le maire a informé le public que la Municipalité n'a reçu aucune soumission pour la réfection du trottoir et de la rampe d'accès pour handicapé de l'Édifice municipal J.-A.-E.-Laflèche.

Aménagement, urbanisme et zonage

23. Il a été résolu à l'unanimité d'**accorder l'appui de la Municipalité**, demandé par un groupe de promoteurs d'un projet de développement de la *Ferme la Rotonde*, dans sa démarche auprès de la CPTAQ.
24. Il a été résolu à l'unanimité de **finaliser une servitude d'Hydro-Québec sur un terrain de la Municipalité sur la rue Matteau** et d'autoriser le directeur général et le maire à signer les actes notariés nécessaires.
25. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, informé le public :
- que l'*UPA Mauricie* invite les municipalités à une table ronde sur les enjeux agricoles du territoire;
 - que M. Alarie et Mme St-Hilaire du rang Renversy ont reçu un avis définitif de non-conformité de la CPTAQ pour l'exploitation de leur commerce.

Culture et loisirs

26. Après avoir invité six (6) entrepreneurs, la Municipalité n'a reçu qu'une soumission pour la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond. L'étude du dossier n'est pas complétée. **Le contrat sera donc octroyé lors d'une prochaine rencontre et les travaux réalisés au printemps.**
27. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information à transmettre au public.

Autres sujets

28. À la parole au public, les citoyens présents sont intervenus :
- M. Gabriel Sicotte est intervenu sur plusieurs sujets :
 - la circulation lourde sur la rue Lottinville, section Ouest, qui fait vibrer les propriétés et le Conseil qui a adopté la résolution du point 14 ci-dessus;
 - la fréquence des contrôles de qualité de l'eau et le directeur général a précisé la cédule suivie par l'administration municipale;
 - la politique d'achat de la Municipalité et le maire a rappelé la volonté d'achat local du Conseil;
 - le déneigement des bornes-fontaines et des trottoirs et le conseiller responsable du transport, M. Claude Frappier, a rappelé les interventions prévues et réalisées;
 - la possibilité d'obtenir d'une clinique vétérinaire un tarif réduit pour la stérilisation des chats errants et la conseillère responsable du secteur de la sécurité publique, Mme Claire Boucher, en a pris note;
 - son appréciation du *Brunch du Citoyen* pour les nouveaux résidents comme lui.
 - M. Mario Dion a demandé et obtenu des précisions relatives à la servitude d'*Hydro-Québec* sur la rue Matteau.
29. Par vote unanime, à 20 h 40, **la séance a été levée.**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018

1. **La séance a été ouverte** à 19 h 40 en l'absence des conseillers Laurence Requilé et Mario Lessard, et en absence de public.
2. **Des comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
3. Avis de motion a été donné pour **l'étude prochaine du règlement 269 relatif à la circulation des VTT et le projet a été déposé.**
4. Par vote unanime, il a été résolu de **lever la séance** à 20 h 05.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 DÉCEMBRE 2018

1. **La séance a été ouverte** à 8 h 30 en l'absence des conseillers Laurence Requilé et Mario Lessard et en présence de vingt-six (26) citoyens.
2. **Le règlement 269 relatif à la circulation des VTT a été adopté à majorité.** Ce règlement élargit la zone où la circulation est autorisée pour englober un parcours permettant d'accéder au centre du village.
Note : Le règlement 269 entrera en vigueur uniquement lorsque les avis publics à cet effet seront affichés et il faut prendre note que, pour des raisons de sécurité, l'affichage en question ne se fera qu'après l'installation des panneaux de circulation requis.
3. **À la parole au public**, quelques citoyens sont intervenus :
 - M. Martin St-Yves pour préciser la zone de circulation autorisée sur la Grande Ligne;
 - M. Alyre Bélanger pour remercier le Conseil d'avoir accédé à la demande des amateurs de VTT;
 - M. Daniel Boisvert pour s'informer quand serait autorisée la circulation de VTT sur le Grand-Rang. À ce sujet, le maire a répondu que l'étude serait faite et les dispositions prises s'il y a lieu.
4. Par vote unanime, il a été résolu de **lever la séance** à 8 h 50.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de cinq (5) personnes du public. En l'absence maire Serge Dubé, c'est le conseiller André St-Louis qui agit à titre de maire suppléant.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** des séances extraordinaires du 2, du 20 et de 23 décembre ont été adoptés à l'unanimité. Quant au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre, son adoption a été reportée à la prochaine séance.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, auprès de notre assureur *La Mutuelle des Municipalités du Québec*, **les assurances générales de la Municipalité en y**

incluant aussi l'église. Au sujet de ce dernier bâtiment, il a été résolu de choisir de l'assurer pour une valeur d'environ 2 900 000 \$, au lieu d'une valeur d'environ 9 000 000 \$.

7. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020, **le contrat d'assurances collectives pour les employés municipaux.**
8. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler **l'adhésion du directeur général de la Municipalité à son association professionnelle** pour l'année 2019.
9. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, pour un coût total de 15 211,31 \$ taxes en sus, **nos contrats de services avec PG Solutions inc. au sujet de logiciels spécialisés pour le monde municipal** et aussi pour du soutien au niveau des équipements informatiques de la Municipalité.
10. Le Conseil a résolu à l'unanimité de **féliciter madame Nancy Morin** et toute son équipe pour l'organisation du défilé de Noël du 9 décembre dernier.
11. Il n'y avait pas d'autre information particulière à transmettre au public.

Sécurité publique

12. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'achat de divers items pour le service de sécurité incendie** (treuil, casques, habits de combat, ...) pour un total d'environ 4 360 \$.
13. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler **l'adhésion du directeur du service de sécurité incendie à son association professionnelle** pour l'année 2019.
14. Il a été résolu à l'unanimité d'ajuster **le salaire horaire du directeur du service de sécurité incendie**, qui agit sur une base intérimaire, avec le taux horaire prévu à l'entente fixant les conditions du personnel cadre.
15. Les pompiers de Saint-Paulin effectuent bénévolement diverses tâches à la caserne durant la saison froide comme, par exemple, du déneigement devant les portes. En reconnaissance, il a été résolu à l'unanimité de **verser la somme de 1 200 \$ à l'Association des pompiers de Saint-Paulin** pour l'année 2019.
16. Il a été résolu à l'unanimité de permettre à l'*Association des pompiers de Saint-Paulin* **d'utiliser sans frais la grande salle du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** pour y tenir une activité-bénéfice au profit de l'Association.
17. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public :
 - qu'une réunion concernant le dossier de la protection animale a eu lieu le 11 janvier dernier;
 - que le 23 janvier 2019, à 19 h, aura lieu une rencontre régionale concernant le projet de regroupement des services de sécurité incendie au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.

Transport

18. Il a été résolu à l'unanimité d'entériner le protocole d'entente avec la *Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé* concernant **la mise en place d'un abris-bus à Saint-Paulin.**
19. Il a été convenu de remettre à une prochaine séance le dossier du projet de déploiement de bornes électriques.

20. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Hygiène du milieu

21. Il y a eu un problème à la station de pompage de la rue de la Station, le 22 décembre 2018. Cette station compte deux pompes. Alors que la première était en réparation, la seconde a brisé, laissant la station sans pompage. **Étant donné la période où le bris est survenu et l'urgence de la situation, des consultations auprès du maire ont été effectuées par le service des travaux publics et l'administration, et les mesures nécessaires ont été prises.** En conséquence, il a été résolu à l'unanimité de ratifier les actions posées pour répondre à cette situation urgente, de rembourser à l'inspecteur municipal la dépense de 6 660,02 \$ (taxes incluses) qu'il a assumée personnellement pour la location d'une pompe d'urgence et d'autoriser la réparation de la pompe qui a brisé.
22. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public :
- que nous avons reçu, de la part du gestionnaire des cours d'eau à la MRC, de l'information concernant la procédure à suivre pour l'entretien des cours d'eau et la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et son cadre réglementaire actuel;
 - que le rapport produit par l'*Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie* au niveau de l'efficacité énergétique de nos bâtiments, visités par un spécialiste, a été déposé;
 - que nous avons reçu, du ministère de l'Environnement une réponse quant à notre résolution d'élaborer un Plan d'action pour répondre aux exigences du Ministère relativement à la protection de nos sources d'eau potable.

Santé et bien-être des citoyens

23. Le Conseil a approuvé à l'unanimité **les prévisions budgétaires 2019 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Paulin**; on prévoit un versement de 8 210 \$ de la Municipalité à l'organisme afin de contribuer à balancer cet exercice budgétaire.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Aménagement, urbanisme et zonage

25. Il a été résolu à l'unanimité de verser au *Comité industriel de Saint-Paulin* la première tranche de la subvention 2018 qui s'élève à 11 452,59 \$.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, informé le public que la Municipalité a reçu, de la part de la CPTAQ, un compte rendu du cheminement de sa demande concernant l'autorisation pour l'implantation d'un écocentre municipal; notre demande devrait être acceptée.

Culture et loisirs

27. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, pour un coût total de 538,50 \$ taxes en sus, **le contrat de services de soutien technique informatique pour la bibliothèque municipale**, avec *CPU Service d'ordinateur inc.*

28. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour **la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** à *Les Entreprises Auclair de Saint-Paulin*, le seul soumissionnaire, pour un montant total révisé de 70 775 \$, taxes en sus.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a mentionné le dépôt du document *Portrait régional des camps de jour été 2018*, préparé par l'URLSM.

Autres sujets

30. **À la parole au public**, les citoyens présents sont intervenus :
- M. Michel Pauzé a adressé des félicitations pour l'entrepreneur qui s'occupe du déneigement des chemins car il trouve que le travail est bien fait;
 - M. Pauzé et M. Charles Trudel ont demandé des précisions au niveau de la compensation pour les matières résiduelles qui est maintenant exigée pour les résidences secondaires et pour les unités d'évaluations qui ont une bâtisse;
 - M. Gabriel Sicotte est intervenu sur plusieurs sujets :
 - des remerciements pour les démarches faites par la Municipalité auprès du ministère des Transports visant à réduire la vitesse de la circulation sur la rue Lottinville;
 - des souhaits de bonne année;
 - le déneigement de la borne incendie près de sa résidence;
 - le remplacement du drapeau sur le toit du Centre multiservice Réal-U.-Guimond;
 - la sécurité au niveau de la patinoire.
31. Par vote unanime, après l'épuisement de l'ordre du jour, **la séance a été levée.**



Voici le nom des gagnantes du **CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL**

MME YVONNE LESSARD
rue Laflèche

MME GUYLAINE MC MURRAY
chemin des Cèdres

MME CARMEN DESPRÉS
rue Laflèche

Prix offert par le **Marché Croisetière Saint-Paulin**
Repas du temps des Fêtes

- une dinde
- brie avec son caquelon
- 2 pâtés au poulet
- sirop d'érable local
- 2 tourtières
- confit d'oignons
- vin blanc
- noix de Grenoble et pacanes
- vin rouge

Prix offert par **Le Baluchon Éco-villégiature**

Entrée pour 2 adultes et 2 enfants avec accès à toutes les activités hivernales sur le site (à l'exception de la massothérapie et du spa) incluant le repas compris à L'Éco-café Au bout du monde

Prix mystère -> Boîte surprise!
Une multitude de cadeaux de plusieurs commanditaires

- Distillerie Mariana
- Voyage Vasco MRC de Maskinongé
- Le Lutin Marmiton
- À la Vie au Vert
- La Ferme du Loup
- Microbrasserie Nouvelle-France
- Tigre Géant
- Garage D&L Frappier
- Magasin général Lebrun
- Dépanneur Audet St-Élie
- Dollarama
- Paillé Berthierville
- Trou du Diable

FÉLICITATIONS À TOUTES LES TROIS !

Le jury était composé de :

Alain Robillard (Les Marchés Tradition) • Sylvie Pelletier (Vie de Pacha)
Sylvain Hardy (Tigre Géant) • Mélanie Noël (Transport Paquin)
Laurence Requilé (À la Vie au Vert) • Dany Degrumelle (Gîte Le Grandelinois)
Nancy Morin (O.T.J. St-Paulin inc.)

YOGA

2019

Lundi

17:00

inscription

10 cours

au 3711

Grande Ligne

St Paulin

Mercredi

19:00

inscription de

12 cours

Centre Multiservice

Real- U.-Guimond

St-Paulin

Paule Marquis | Yoga

Professeure diplômée

Tous niveaux

Groupe, en privé ou service à domicile

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Cell.:514-524-4703

info@paulemarquis.com



En pleine saison de la motoneige

Le Centre de service MRC-Louiseville de la *Sûreté du Québec* désire rappeler quelques conseils de sécurité et la réglementation en vigueur pour les adeptes de motoneige.

Conseils de sécurité

- Vous êtes dans l'obligation de céder le droit de passage au croisement de sentier.
- Respectez la signalisation et garder la droite en tout temps.
- Circulez sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
- Évitez de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue.
- Vérifiez l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fcmaq.qc.ca), leur page *Facebook* ou leur application mobile *iMotoneige*.

Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h et il faut ajuster votre vitesse en fonction des conditions météo et des sentiers.
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La sécurité : notre priorité et une responsabilité collective

Il y a plus de 90 000 amateurs de ce sport qui sillonnent le réseau québécois de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers et pour ce faire, chacun est responsable de sa conduite.

La mission de la SQ consiste au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi qu'à la protection de leurs biens. Avec la collaboration des citoyens en adoptant une bonne conduite et par la dénonciation des comportements déviants, nous travaillons ensemble à avoir des sentiers sécuritaires.



Club Joie de Vivre de Saint-Paulin

Un club de l'âge d'or qui compte 229 membres constitue un acquis important pour une communauté. Vous avez 50 ans et plus ? L'invitation vous est donc lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25 \$ par année – ou 45 \$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Un membre FADOQ d'une autre municipalité peut devenir membre ami du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin* en achetant une CARTE-AMI au coût de 15 \$. Pour toute question et / ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez contacter un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

COMMANDITAIRES À NOTRE SOUPER DE NOËL

Le Club désire adresser un remerciement tout à fait spécial à nos nombreux commanditaires qui, par leur générosité, ont contribué à faire un succès de notre souper de Noël.

Auberge Le Baluchon • Beauté Illico Christiane Vadeboncœur • Bijouterie Jade
Bijouterie Leblanc • Boucherie 4 saisons • Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie
Familiprix Daniel Deschênes • Fleuriste Nathalie • Garage Steve Plante (Shell Saint-Paulin)
Garage Louis Frappier (Shell Saint-Boniface) • Illico coiffure Nathalie Bellemare
Les Textiles Patlin • Louis Allard au masculin • Marché Tradition • Municipalité de Saint-Paulin
Quincaillerie ACE Saint-Paulin • Pierrette Lacoursière • Pierrette Trudel
Restaurant Chez Jean-Baptiste • Serre Liv

TOURNOI DE BASEBALL-POCHE

Comme par les années passées un tournoi de BASEBALL-POCHE se tiendra le jeudi 21 mars prochain à compter de 9 h au Centre multiservice Réal-U.-Guimond. Le coût de l'inscription est de 13 \$ (membres et non-membres). Les équipes seront formées à la pige avec les joueurs déjà inscrits. Chaque équipe jouera trois parties et les points accumulés serviront à déterminer les équipes gagnantes. En cas d'égalité les équipes qui auront accordé le moins de points seront retenues. Un repas sera servi sur place et des prix seront remis aux trois équipes gagnantes. Vous pouvez vous inscrire en vous adressant à l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration. **Cette invitation s'adresse autant aux membres qu'aux non-membres du Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin.**

Bonne fête à toi membre de l'âge d'or !



Fêtes en mars

- 03 Marie-Claire Picotte
- 03 Claude Gélinas
- 07 Murielle St-Antoine
- 08 Suzanne Hogue
- 08 Louis-Pierre Girard
- 09 Ginette Lessard
- 09 Mireille Champagne
- 10 Nathalie Bellemare
- 11 Yvon St-Onge
- 11 André St-Amant
- 13 Liliane Pratte
- 16 Henriette Béland Chevalier
- 16 Rita Lampron
- 19 Patricia Côté
- 20 Louise Boisclair
- 21 Marcel Frappier
- 22 Gisèle Bergeron
- 22 Pierrette Beaumier
- 27 Jeanne-Mance Morin
- 30 Joël Lessard

Fêtes en avril

- 01 Réal Plante
- 02 Francine Brodeur
- 03 Édith Pratte
- 05 Hélène Picotte Lemay
- 06 Aline Sénéchal
- 08 Monique Blais
- 09 Nicole Bournival
- 09 Thérèse Ladouceur
- 11 Yves Savard
- 12 Firmin St-Yves
- 15 Suzanne Fafard
- 16 Clément Pelletier
- 17 Maurice Ladouceur
- 19 Diane Lessard
- 20 Élizabeth Milette
- 20 Pierre Tremblay
- 21 André St-Louis
- 23 Anne-Marie Leblanc
- 25 Jacques Picotte
- 27 Diane Ringuette
- 28 Gérard Diamond
- 29 Diane Gascon
- 29 Diane Côté
- 30 Anna Martin

DATES À RETENIR



- 12 février :** Souper des anniversaires
Fête de la Saint-Valentin
- 2 mars :** Soirée dansante
- 12 mars :** Souper des anniversaires
- 21 mars :** Tournoi de baseball-poche
- 6 avril :** Soirée dansante
- 9 avril :** Souper des anniversaires

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Michelle Guignard
Jean-Yves Mongrain
Gabriel Sicotte



Camil Pelletier, secrétaire



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

**MAISON DE JEUNES
AU BOUT DU MONDE**

1811 rue Damphousse,
Saint-Paulin, J0K 3G0
(819) 268-2709

mdjstpaulin@telmilot.net

www.mdjauboutdumonde.com

www.facebook.com/mdjauboutdumonde

Programmation des mois de février (les relations saines) et mars (le langage)

Février est évidemment le mois de la St-Valentin. Nous allons donc aborder les saines relations, particulièrement en couple, et nous aurons une boîte à Courrier du Cœur! C'est aussi la semaine de prévention du suicide, du 3 au 9 février. Nous aurons donc des activités pour promouvoir les rêves, les objectifs de vie, et la motivation.



Nous ferons aussi le tour des classes de 6e année pour leur faire connaître notre organisme.

Le mois de mars est encore loin, mais, à la demande générale, nous irons à un match des Cataractes! Nous profiterons aussi de la semaine de relâche pour organiser une deuxième sortie!

Janvier : la Santé

Les demandes de nos jeunes, ainsi que les activités proposées par divers organismes, nous ont orientés vers une thématique santé pour ce mois. Nous avons donc eu une activité sur le piercing et le tatouage, sur le tabac, ainsi qu'une activité smoothies qui risque de se répéter suite à sa popularité!

Tabac

Le Conseil Québécois sur le Tabac nous a proposé plusieurs activités de sensibilisation, qui se dérouleront pendant les mois de janvier et février. Surveillez nos horaires sur Facebook!



Atelier **gratuit** pour les ados réalisé dans le cadre des Prix Fondation Desjardins! **Les recettes à venir** : Porc à la moutarde, poulet Général Tao, Riz Espagnol, et plus. Apportez vos plats vides!

Surveillez notre Facebook:

www.facebook.com/mdjauboutdumonde

et

www.facebook.com/paulalexisdumonde

MERCI À NOS PRINCIPAUX COMMANDITAIRES 2018-2019



Gouvernement
du Canada



Desjardins
Caisse Populaire de
St-Alexis-des-Monts



Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

VOUS SOUHAITEZ PRATIQUER VOTRE ANGLAIS PARLÉ ?

Session de 8 cours de conversation anglaise



Du 22 mars au 10 mai 2019

Les vendredis, de 13 h à 14 h 30

CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND

Cours pour débutants

« Notions de base requises »

Groupe de 6 personnes

PLACES DISPONIBLES - FAITES VITE !

Professeure : Madame Barbara Hadden

Coûts : 20 \$ pour 90 minutes de cours + 8 \$ pour la salle pour toute la session

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 18 FÉVRIER 2019

Pour information : Suzie au 819 268-2232

CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE

**Conférence et spectacle d'humour grand public au profit du
*Centre des femmes l'Héritage***

Soirée-bénéfice au profit du *Centre des femmes l'Héritage* en vue d'amasser des fonds pour la relocalisation du Centre de façon permanente. L'achat d'une maison est apparue comme étant la seule alternative réaliste qui permettrait de redonner aux femmes du territoire un milieu de vie pouvant répondre aux besoins présents et futurs, assurant ainsi la pérennité du Centre.

Humoriste et conférencière invitée: Chantal Fleury

Date: Vendredi 15 mars 2019, 19h

Lieu: Centre communautaire Jacques-Charrette
de Ste-Ursule

Coût: 25 \$ - Billets en vente jusqu'au 1er mars 2019

Point de vente: Dépanneur Jacques Lessard

Bienvenue à toutes et tous !

CERCLE DE FERMILIÈRES

Reprise des activités

Le *Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont* a repris ses activités hebdomadaires en janvier: ateliers de tricot le mercredi soir de 19 h à 21 h ainsi que des ateliers créatifs le vendredi de 9 h 30 à midi. Les ateliers ont lieu au sous-sol de l'édifice municipal. Quant à la réunion mensuelle, elle sera dorénavant le 2e vendredi du mois à 13 h à la salle des loisirs, dès le 8 février prochain.

Joignez-vous à une équipe dynamique et stimulante et venez vivre une expérience des plus enrichissantes.

Bienvenue aux membres
actuelles et futures!

MERCI DE NOUS AIDER À VOUS AIDER !

Une fois de plus, le système de communication de la Municipalité a prouvé son efficacité. Lors de la panne d'électricité majeure que nous avons vécue à la fin du mois de novembre, bon nombre de citoyens ont pu être rejoints puisque leurs coordonnées de contact étaient à jour.

Lentement mais sûrement, le printemps s'en vient... avec le gonflement annuel des cours d'eau. Maintenez donc à jour vos coordonnées! Autrement, il se pourrait fort bien que vous fassiez partie des prochains citoyens qui ne pourront pas être rejoints lors de situations qui sortent de l'ordinaire et qui ont le potentiel d'être dangereuses.



Saint-Paulin
2^eme municipalité plus
attentive aux personnes

IMPORTANT

La Municipalité souhaite maintenir à jour vos données en place dans son système de communication à des fins municipales et paramunicipales.

Nous demandons votre collaboration en remplissant le formulaire suivant et en nous le retournant soit par la poste au 3051, rue Bergeron Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0, soit par télécopieur au 819 268-2890, soit par courriel à municipalite@saint-paulin.ca ou bien en personne au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h.

Nom du propriétaire ou locataire : _____

Votre adresse postale : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____ cellulaire : _____

Je suis d'accord à ce que la Municipalité utilise mes données comme suit :

Strictement réservé à des fins municipales : courriel téléphone
cellulaire

Aussi pour une chaîne téléphonique, envoi regroupé, etc. :

Tous les autres besoins paramunicipaux, au sens large :

Signé ce _____, Votre signature : _____

La page des capsules ponctuelles

Comme à tous les matins, je viens de sortir le chien. Ça m'a fait réfléchir...

Au nombre de fois que je le sors et le rentre dans une journée, je n'ai pas besoin d'échangeur d'air. C'est sans compter qu'avec le chat, c'est la même maudite affaire.

Quand je dis aux gens que ma porte est toujours ouverte, c'est vrai.

>-----<

Y paraît que les enfants dérangent.

Certains dérangent tellement qu'on leur prescrit des médicaments alors que selon moi, c'est la société qui est malade. Même chose pour les adultes qui ne peuvent s'adapter au rythme effréné qu'impose un mode de vie dénaturé.

À ne jamais rien remettre en question, ne rien remettre en cause. Causer pour la cause ne change pas grand-chose. La preuve en est que même si j'en parle depuis des années, rien n'a changé. Je vous laisse... Je dois prendre ma pilule.

>-----<

Ce matin, comme à tous les matins, c'était tranquille dans ma chaumière. Tellement, que j'entendais le chat gratter le fond de sa litière, ainsi que Bonhomme gruger son os avec passion, dans le salon.

C'est encore une fois, un bon matin à saveur de café. Le genre de matin au goût de moment présent. Un paisible réveil à déguster lentement, entièrement.

Il m'aura fallu tellement de temps pour apprivoiser le silence et la quiétude, qu'aujourd'hui, je ne saurais m'en passer. Quand je suis bien, je ne rêve plus de l'être.

>-----<

Il parat que Facebook peut en apprendre beaucoup sur nous, en surveillant nos publications.

Ça ne m'inquiète pas vraiment. Que quelqu'un sache que mon chien s'appelle Bonhomme, ou que j'aime ma femme, ou encore, que j'ai le scrotum qui pend, n'a rien de trop compromettant.

À voir le nombre de conneries qui se publient sur les réseaux sociaux, tout ce qui risque d'arriver, c'est que Big Brother décide d'investir davantage en psychiatrie.

>-----<






Ce matin, comme tout le monde, j'aurai à pelleter mon entrée si je veux sortir.

C'est à se demander pourquoi on appelle ça une entrée plutôt qu'une sortie. Je n'ai jamais entendu personne me dire : - Je vais pelleter ma sortie. Bien que je soulève la question, je ne tiens pas à entrer dans un débat dont on ne sortira pas.






Je voulais simplement souligner que c'est le genre de questions que se pose un pelleteux de nuages.


CALENDRIER DES COLLECTES

MARS 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					 1	2
3	4	 5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	 15	16
17	18	 19	20	21	22	23
24 / 31	25	26	27	28	 29	30


AVRIL 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	 2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	 12	13
14	15	 16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	 26	27
28	29	 30				



NOUVEAU service de NAVETTES

entre la MRC de Maskinongé et Trois-Rivières


5 JOURS / SEMAINE

3 DÉPARTS / JOUR

TARIFICATION

Aller simple
Payé avec billets ou en argent, montant juste.

GÉNÉRAL	6^{\$}
ENFANTS 6 ans et moins	GRATUIT


Laissez-passer

ÉTUDIANT temps plein* Tarification 	
GÉNÉRAL mensuel	80^{\$}
TARIF RÉDUIT mensuel:	
• Étudiant	60^{\$}
• 65 ans et plus	60^{\$}



*Certaines conditions s'appliquent.

HEURES POUR ST-PAULIN

ÉGLISE 2860, rue Latéche	6 h 50 10 h 50 16 h 50
ARRIVÉE au CÉGEP Par. des Humanités Par. des Sciences	7 h 45 11 h 45 17 h 45 7 h 50 11 h 50 17 h 50
DÉPART du CÉGEP Par. des Sciences Par. des Humanités	7 h 55 11 h 55 17 h 55 8 h 00 12 h 00 18 h 00
ÉGLISE 2860, rue Latéche	8 h 55 12 h 55 18 h 55



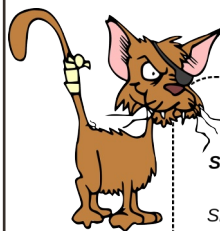
RESERVE TA PLACE!

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

À Saint-Paulin, comme dans le reste du Québec, on connaît présentement un problème de surpopulation de

CHATS ERRANTS



RESPONSABILITÉ

Stériliser donc un chat errant que vous commencez à nourrir !
Sinon, en quelques mois seulement, il y aura tellement de chats chez vous ! Le risque qu'encore plus de chats se retrouvent errants au final, est bien réel !

Pour lutter contre les contagions et la surpopulation féline...

LA STÉRILISATION EST LA SEULE SOLUTION !!

HORAIRE DE LA PATINOIRE

	En après-midi	En soirée
Dimanche	de 13 h à 16 h 30	Fermée
Lundi	Fermée	de 18 h à 21 h
Mardi	Fermée	de 18 h à 21 h
Mercredi	Fermée	de 18 h à 21 h
Jeudi	Fermée	de 18 h à 21 h
Vendredi	Fermée	de 18 h à 22 h
Samedi	de 13 h à 16 h 30	de 18 h à 21 h



Hockey seulement :

Lundi au samedi, de 18 h à 19 h



Patin libre seulement :

Vendredi, de 19 h à 20 h 30
Dimanche, de 13 h à 16 h 30

SEMAINE DE RELACHE

Cette année, la semaine de relâche scolaire s'étend du lundi 4 mars au vendredi 8 mars.
Pour l'occasion, en plus de l'horaire régulier, la patinoire sera aussi ouverte
entre 13 h et 16 h 30 lors de ces journées de congé dont les élèves bénéficieront

Veillez aussi prendre note qu'on prévoit également que la patinoire soit
ouverte de 13 h à 16 h 30, en plus de l'horaire régulier,
lors de la journée pédagogique du vendredi 22 mars 2019,
si la patinoire est toujours praticable cette journée-là



Objectif : Permettre aux passionnés de lecture de s'exprimer et de partager leurs impressions
de leurs livres « coup de cœur ». Dans une atmosphère détendue,
le club devient alors « prétexte » pour refaire le monde autour d'un bon café.

Prochaines rencontres :
De 19 h à 21 h à la bibliothèque.

Mercredi le 23 janvier

Mercredi le 20 février

Mercredi le 20 mars

Mercredi le 24 avril

Au plaisir de vous y rencontrer !

Louise Boucher et Claire Boucher

VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE ?

**VOUS L'ACCOMPAGNEZ CHEZ LE MÉDECIN, VOUS FAITES SON
ÉPICERIE, VOUS ORGANISEZ SES SOINS...**

IL EXISTE DE L'AIDE POUR **VOUS !**

LIGNE INFO-AIDANT

1 855 852-7 784

- Écouter
- Informé
- Référencer

SITE INTERNET

lappulmauricie.org

- Consulter
- Informé
- Répertoire

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS DAINES
MAURICIE

**Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.**

35



Sur la photo :

Rangée 1 : Nathalie Plante, Roxane St-Yves, Christine Roy, Geneviève Rouleau

Rangée 2 : Simon-Pier Goulet, Danielle Carbonneau, Joanie St-Yves, Marie-Christine Hudon, Keven St-Pierre Goulet, Janick Lafontaine, Alexis Detoc

«NOUS SOMMES VOS EXPERTS!»

ÉQUIPE JEUNESSE ET ADULTES EN MILIEU DE VIE ACTIVE

par Alexis Detoc, conseiller, Finances personnelles

SUIVEZ NOS
BLOGUEURS SUR
CDOM.CA

Aujourd'hui, je vais vous parler de ma super équipe!

Avant toute chose, il faut savoir que chaque membre de mon équipe est dédié à un groupe d'âge bien défini, ce qui permet à chacun de se spécialiser sur les besoins et les enjeux propres à chaque groupe d'âge.

Les conseillers jeunesse accompagnent les étudiants du secondaire, collégial, universitaire et aussi du secteur professionnel (16-30 ans). Nos experts sont outillés pour guider les étudiants vers la réussite de leurs études à travers différents programmes et avantages. En somme, vous recevez des conseils en fonction de vos projets et de l'évolution de votre parcours de vie.

Tandis que les conseillers spécialisés pour les adultes en milieu de vie active accompagnent les jeunes travailleurs et les jeunes couples avec des enfants (20-45 ans). C'est l'une des étapes les plus actives de notre vie!

Nous serons là pour vous accompagner dans une gestion efficace de votre budget, pour élaborer avec vous des stratégies d'épargne pour l'achat d'une première propriété ou encore pour les futures études de vos enfants et pourquoi pas, pour commencer à planifier votre retraite.

Faire affaire avec un conseiller en milieu de vie active, c'est s'assurer de mener à bien ses projets de vie, quel qu'il soit!

À la Caisse de l'Ouest de la Mauricie, nous avons à cœur votre réussite financière et c'est pourquoi nos conseillers sont spécialisés selon les grandes étapes de vie que vous vivez. N'hésitez pas à communiquer avec nous.



Desjardins

**Caisse de l'Ouest
de la Mauricie**

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PAULIN

2871, Lafèche, Saint-Paulin QC J0K 3G0

Téléphone : 819 519-2366

cdom.ca . Facebook/CDOMDesjardins